

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE JANVIER 2019**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS		
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h
Samedi	5						
Dimanche	6						
Lundi	7						
Mardi	8						
Mercredi	9						
Jeudi	10						
Vendredi	11						
Samedi	12						
Dimanche	13						
Lundi	14						
Mardi	15						
Mercredi	16						
Jeudi	17						
Vendredi	18						
Samedi	19						
Dimanche	20						
Lundi	21						
Mardi	22						
Mercredi	23						
Jeudi	24						
Vendredi	25						
Samedi	26						
Dimanche	27						
Lundi	28						
Mardi	29						
Mercredi	30						
Jeudi	31						
Vendredi	1						
Samedi	2						
Dimanche	3						

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (*Par chèque, espèces, CESU*).
Seule la mise en place du **prélèvement automatique SEPA** permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
 Chèque bancaire ou postal
 Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
Matin – de 7h30 à 8h15		X	
Midi – de 11h45 à 13h45		X	
Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
MERCREDI			
½ journée avec repas		X	
½ journée sans repas		X	
Journée 7h30 à 18h		X	
- Avoir restant			
+ Reste à payer			
Net à payer			

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial